

"LA GRANGE À MARIE"

WEEK-END ET SEJOURS ADAPTES

En quelques mots...

L'association Cap'Blavet gère et anime des hébergements touristiques depuis plus de 20 ans.

En 2017, elle concrétise son projet d'accueil en ouvrant le gîte "la grange à Marie" sur la commune de Quistinic en Morbihan, structure pensée, conçue et aménagée spécifiquement pour l'accueil des personnes en situation de handicap (Label Tourisme & Handicap depuis 2018 et distinction aux trophées du tourisme accessible en 2019).

Ainsi, chaque année, plusieurs institutions organisent sur le lieu, leurs propres transferts d'établissements (Foyers de vie, IME, FAM, MAS, Ehpad...).

A compter de 2019, l'association Cap'Blavet propose également l'organisation de week-end et séjours à destination de personnes adultes en situation de handicap, afin d'offrir à chacun (structures d'accueil, familles et adultes) un moment "d'oxygénation".

LES PERSONNES ACCUEILLIES :

Nos propositions de séjours s'adressent "uniquement" aux personnes adultes déficientes mentales ou/et PMR, personnes stabilisées ne nécessitant pas d'accompagnement médical sur place.

Nous ne sommes pas en mesure de recevoir les adultes souffrant de maladie mentale, de troubles psychiques ou psychiatriques. De la même manière, nous ne sommes pas en mesure d'accompagner les personnes atteintes de troubles autistiques, d'épilepsie non stabilisée, de troubles du comportement, ou ayant des troubles du sommeil nécessitant l'accompagnement de l'équipe encadrante.

Pour chaque séjour, nous vous proposons l'accueil d'un groupe homogène en termes d'autonomie. Nous comptons sur votre vigilance pour inscrire les adultes sur des séjours adaptés à leur niveau d'autonomie, en vous appuyant sur la grille jointe à cet effet.



LES ENCADRANTS :

Les équipes d'animation sont sous l'autorité directe des responsables associatifs :

- Nicole (AMP) : en charge des inscriptions et des relations avec les institutions/familles, Nicole est **la responsable des séjours**.
- Yann (Animateur spécialisé) : en charge de la logistique et de l'administratif, Yann est l'organisateur des séjours

Les animateurs encadrant les séjours sont issus du secteur socio-éducatif, formés et/ou qualifiés à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Le taux d'encadrement est variable selon le niveau d'autonomie du groupe (1 encadrant pour 1 vacancier en très faible autonomie, à 1 encadrant pour 4 vacanciers en très bonne autonomie).

TARIFS :

Nos tarifs comprennent :

- La pension complète (nous mettons l'accent sur une alimentation saine, équilibrée et généreuse, fabriquée sur place par nos soins, essentiellement à base de produits frais et locaux).
- Les activités d'animation et de loisirs.
- Les déplacements éventuels **PENDANT** le séjour.
- L'encadrement (nous avons fait le choix d'un encadrement adapté par le nombre, et qualifié et/ou formé, auprès duquel nous sommes très exigeants, pour une prise en charge optimale du groupe et des individualités. Nous considérons en contrepartie devoir rémunérer correctement cet engagement, qui représente effectivement une part importante du tarif).

Nos tarifs ne comprennent pas :

- Le convoyage A/R sur le lieu de séjour.
- L'argent de poche du vacancier.
- Toute autre dépense nécessaire qui interviendrait pendant le séjour, non comprise dans nos tarifs (avance médicale, changes insuffisants, etc...). Le cas échéant, ceux-ci seraient alors facturés en fin de séjour.

TRAITEMENTS ET SOINS MEDICAUX :

L'inscription sur un séjour ne sera considérée définitive qu'à réception du dossier complet dûment rempli par la personne référente.

Un semainier complet sera remis à l'arrivée au responsable du séjour.

Tout soin nécessitant l'intervention d'un professionnel infirmier devra être préalablement anticipé et indiqué au responsable du séjour.

Si besoin, toute location de matériel spécialisé (lit, verticalisateur...) devra être préalablement anticipée et indiquée au responsable du séjour.

GRILLE AUTONOMIE

AUTONOMIE	PHYSIQUE	COMPORTEMENT	COMMUNICATION VERBALE
A Bonne autonomie : sociable, dynamique, participe, ... Présence discrète de l'encadrement.	1 Pas de problèmes moteurs. Bon marcheur.	1 Comportement sociable, ne laissant pas apparaître de problème particulier.	1 Possédant le langage.
B Autonomie relative. Nécessité d'intervenir dans différents domaines (prise de médicaments, argent de poche, activités, ...). Juste à stimuler dans les actes de la vie courante (toilette, habillement). Accompagnement actif.	2 Pas de problèmes moteurs. Se déplace sans difficultés pour de petites «promenades». «Fatigable».	2 Comportement ritualisé repérable, instable dans son mode de relation, ne se mettant pas en danger, mais pouvant avoir des périodes de grande angoisse et de retrait.	2 Compréhension générale, mais langage pauvre.
C Pas autonome. Aide effective dans les actes de la vie quotidienne. Encadrement constant.	3 Problèmes moteurs. Marche avec l'aide «ponctuelle» d'un tiers, d'un appareillage particulier ou d'un fauteuil.	3 Comportement instable et atypique. Périodes de grandes angoisses par crises. Risques d'automutilation et/ou d'agression.	3 Verbalisation inexistante. Mode de communication très complexe.
D Prise en charge très importante, rapprochée et permanente, nécessitant des locaux et matériels appropriés.	4 Personne ne sortant pas ou peu de son fauteuil. Dépendant d'une tierce personne.		3

RESERVATION / INSCRIPTION :

Si nous ne connaissons pas la personne inscrite, nous souhaitons une rencontre préalable (si possible au gîte "la grange à Marie"). Cette rencontre est l'occasion de faire connaissance et de vérifier la bonne orientation en termes d'autonomie.

L'inscription peut se faire au 06 32 70 96 94 ou par mail : info@cap-blavet.bzh

La réservation ne sera définitive qu'à réception du dossier complet et du paiement de l'acompte demandé.

Le solde du séjour devra nous être parvenu au moins 1 mois avant le début du séjour.

En cas d'annulation, il sera retenu et facturé :

-+de 90 jours avant le départ =30% du prix

-entre 90 et 30 jours avant le départ =60% du prix

-moins de 30 jours avant le départ = 90% du prix

-moins de 10 jours = 100 % du prix

Paiement possible par chèque bancaire, ANCV, virement ou carte bancaire (paiement sécurisé)

RENSEIGNEMENT / RÉSERVATION / ORGANISATION

Ass° Cap'Blavet : 06 32 70 96 94 (Yann ou Nicole) info@cap-blavet.bzh

Informations sur le gîte : <http://www.cap-blavet.bzh/>

